



CASINO CAFETERIA
S'engager pour chacun,
agir pour tous.

COMPTE-RENDU DU CCE EXTRAORDINAIRE CASINO CAFETERIA DU 30 JANVIER 2013 PSE ET RESTRUCTURATION SUITE

TITRE : RESTRUCTURATION ET PLAN SOCIAL concernant un effectif global de 136 SALARIES

1°) Information et consultation sur la mise en location gérance franchise de la cafétéria de BREST :

- Effectif : 20 salariés
- Passage en LGF 2^{ème} trimestre 2013

2°) Information et consultation sur la mise en location gérance franchise de la cafétéria d'ISTRES :

- Effectif : 17 salariés
- Passage en LGF 2^{ème} trimestre 2013

3°) Information et consultation sur la mise en location gérance franchise de la cafétéria de GRENOBLE ECHIROLLES :

- Effectif : 25 salariés
- Passage en LGF 2^{ème} trimestre 2013

4°) Information et consultation sur la mise en location gérance franchise de la cafétéria de PAU LONS AQUARELLE :

- Effectif : 18 salariés
- Passage en LGF 2^{ème} trimestre 2013

5°) Information et consultation sur la mise en location gérance franchise de la cafétéria de POITIERS GEANT :

- Effectif : 18 salariés
- Passage en LGF 2^{ème} trimestre 2013

6°) Information et consultation sur la mise en location gérance franchise de la cafétéria de TOURS LA RICHE :

- Effectif : 13 salariés
- Passage en LGF 2^{ème} trimestre 2013

7°) Information et Consultation sur la fermeture de la cafétéria de CRETEIL :

- Effectif : 22 salariés en CDI
- Situation 2013 : Fermeture de la cafétéria envisagée pour le 2^{ème} trimestre 2013
- Situation Sociale du Personnel : Mise en Place d'Un PLAN de SAUVEGARDE de L'EMPLOI

Avis sur la mise en LGF des 6 établissements : vote pour chaque établissement identique.

Votants 14 : Favorable : 0, Défavorable : 11, Cfdt, UNSA, FO, Autonomes, Abstention : 1, CGC, Ne participe pas au vote : 2 CGT.

Avis défavorable de la CFDT, malgré une explication de texte de la DRH, moindre mal sinon nous serions obligés de fermer ces établissements.

Commentaires CFDT : effectivement vu sous cet aspect, mais cela ne fait état que du financier, où est le social dans la démarche de passage en LGF, une charte mise en place unilatéralement, où l'on voit bien le résultat, constat avec les salariés de la cafeteria de Montpellier qui n'ont pas bénéficié des résultats de leur établissement passé en LGF, contrairement à ce que laisse entendre la DRH, le monde merveilleux de la location gérance ?

Mais la question que nous nous posons reste quand même que cette situation fait suite à une politique mise en œuvre depuis longtemps, qui consiste à se débarrasser des établissements vieillissant en les passant en LGF, puisque rien n'est fait pour développer les cafétérias par des créations comme notre concurrent FLUNCH, qui va ouvrir des établissements à Nîmes, Annemasse, Tarbes, pour ceux dont nous avons connaissance, contrairement à Casino Cafeteria qui se contente de rénover les sites porteur et passe en LGF ou ferme les sites en fin de vie, hors zone commerciale attractive.

La DRH nous répond que Flunch ouvre en LGF eux aussi.

CFDT : peut-être, c'est un choix, comme pour casino cafétéria de passer plus de 50 % des sites en LGF avant fin 2013, décision annoncée lors des réunions directeurs ? Les résultats de casino cafeteria n'ont pas servi à développer la société, juste à enrichir le groupe et maintenant tout le monde semble surpris de cette situation ? Rappel le contrat d'avenir et la baisse de TVA que les salariés de casino cafeteria attendent toujours ?

8°) Présentation au CCE du Plan de Sauvegarde de L'Emploi, projet de licenciement collectif pour motif économique dans le cadre de fermeture de la cafétéria de CRETEIL :

Mesures classiques dans le cadre et la réglementation de la Loi et son obligation.

Rien de nouveau dans le projet du Plan Social, amélioration à la marge, respecte la LOI.

Frais de déplacement, frais de déménagement, prime à l'emploi, prime d'incitation à l'emploi.

Commentaire CFDT :

Il est surprenant dans le document joint, liste des postes disponibles, de trouver des propositions pour casino restauration à 15 h et 19 h alors que le contrat minimum à casino cafétéria est de 25 h, quid du contrat minimum de 25h et du temps partiel choisi « Ton temps partiel choisi pour casino cafétéria et de19 h ???? »

Vote du PSE : 14 votants : Favorable : 0, Défavorable : 7, 6 FO, 1 CGC, Abstention : 5, 2 CGT, 2 UNSA, 1 Autonome, Ne participe pas au vote : 2, 2 CFDT, (absents lors de l'élaboration).

9°) Commission de suivi :

1 membre par OS :

UNSA : Jean Luc BARRI, Autonomes : Hélène TANG, FO : Adeline JOSEPH, CFDT : pas de candidature, CGC : René BAU, CGT : M. BOYAVAL ?

Les membres du CCE s'interrogent de la candidature de la CGT, M. BOYAVAL ne faisant pas parti du CCE ? Conseil de voir avec le « COHEN » la validité de la candidature, M. Chalus président accepte la candidature.

10°) Commission de suivi PSE de Meyzieu : Châteauroux, La Ville du Bois, Eragny, Flers en Escrébieux :

Réuni le 25 janvier 2013, début du processus en cours, pas de soucis majeur sauf pour Eragny ou cela semble très compliqué d'aboutir sur des reclassements.

Le DSC
Jacques SOLER

Copie : Fédération